Recruter sans discriminer (formation obligatoire à la non-discrimination à l'embauche)



Ressources Humaines - 2026

La formation en résumé

Recruter sans discriminer est un enjeu crucial pour les entreprises, notamment les TPE/PME, qui cherchent à attirer et retenir des talents tout en respectant les obligations légales. Depuis la loi Égalité et Citoyenneté de 2017, les recruteurs ont l'obligation de se former à la non-discrimination à l'embauche tous les cinq ans. Une étude de **l'ANDRH** en 2023 a montré que 70 % des entreprises constatent une amélioration de leur image et de leur attractivité lorsqu'elles adoptent des pratiques de recrutement inclusives. Cette formation vous permettra de maîtriser les aspects juridiques et pratiques pour garantir un recrutement objectif et équitable. Vous apprendrez à identifier et déjouer les stéréotypes inconscients, à comprendre les critères de discrimination interdits par la loi et à formaliser un processus de recrutement non discriminant.

Vous pourrez aussi retrouver ce module dans un cycle de formations certifiant RH 2025 également consultable sur notre site Internet:

Cycle de formations certifiant Professionnaliser son recrutement : recruter et intégrer efficacement des collaborateurs

Objectifs:

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Expliquer comment les stéréotypes et les préjugés influencent inconsciemment les décisions de recrutement
- Connaître les critères légaux de discrimination et les recours possibles dans la lutte contre les inégalités
- Interpréter les enjeux de l'égalité dans le cadre du recrutement non discriminant
- Analyser ses propres pratiques de recrutement pour repérer les biais et les stéréotypes qui influencent les décisions
- Diagnostiquer les pratiques de l'entreprise et proposer des axes d'amélioration pour se conformer aux exigences légales
- Concevoir et formaliser un processus de recrutement non discriminant, en intégrant les bonnes pratiques
- Utiliser des méthodes et techniques pour recruter de manière inclusive et sans discrimination, en favorisant l'égalité des chances

Participants:

Cette formation s'adresse aux Responsables de recrutement, Professionnels RH, Dirigeants de TPE/PME, Managers et toute personne impliquée dans le recrutement. Grâce à des ateliers pratiques et des outils concrets, vous serez prêt(e) à améliorer vos pratiques de recrutement tout en respectant les exigences légales et éthiques.

Prérequis:

Cette formation ne nécessite aucun prérequis sauf si elle est suivie dans le cadre d'un cycle certifiant (nous consulter).



Dates et villes

Lvon - 04 72 53 88 00

- 05/03
- 02/06
- 05/10

Le contenu

Compréhension et appropriation de la thématique: pourquoi est-il utile de parler de non-discrimination en recrutement ?

- Comprendre les origines des inégalités et les mécanismes de discrimination
- Connaître l'Historique de la lutte contre les discriminations
- Repérer et déjouer les stéréotypes au quotidien, les préjugés et les biais de la perception
- Présentation de la situation de l'égalité et des inégalités en France
- Terminologie : connaître la bonne définition et la bonne utilisation des différents termes liées à la lutte contre les discriminations (égalité, équité, diversité, etc.)

Connaissance du cadre légal

- S'approprier le cadre légal général et les nombreux critères dits discriminants
- Identifier les recours et les acteurs de la lutte contre les discriminations
- Comprendre les enjeux de l'égalité et de la mise en place du process de recrutement non discriminant

Mise en oeuvre d'un recrutement non discriminant

- Les différentes étapes du recrutement à l'épreuve de la lutte contre les discriminations : Questions/ Expériences/ Bonnes pratiques
- Formaliser les Process de recrutement non discriminant
- S'approprier les outils et faire évoluer sa pratique en tant que recruteur ou recruteuse
- Apprendre à "recruter autrement" avec les outils du numérique: impacts sur la marque employeur, la notoriété de l'entreprise et son attractivité

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré <u>« Agir et Apprendre »</u>. Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

Retrouvez les modalités de la certification pouvant être associée à cette formation en cliquant ici

